

*Madame, Monsieur,*



Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **vendredi 10 octobre, de 15 h 00 à 19 h 00** à l'école.

Les déclarations de candidature des parents volontaires devront parvenir à l'école au plus tard le 29 septembre 2014.

Ces derniers devront remplir une déclaration de candidature. Ils sont donc invités à se faire connaître au plus tôt, auprès de la directrice qui enregistrera les listes. Tous les parents ayant à charge des enfants, qui sont inscrits à l'école, peuvent être candidats (que ce soit dans le cadre d'associations nationales ou plus simplement d'un groupement de parents avec 2 parents minimum).

Chaque famille recevra les instructions et le matériel de vote vers le début du mois d'octobre par l'intermédiaire de votre enfant (cahier de correspondance) ou envoyé par la poste au second parent en cas d'habitation séparée.

Si vous désirez devenir représentant des parents d'élèves, contacter les associations de parents de la ville, de l'école. Si vous désirez des d'informations sur le conseil d'école, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école.

*La directrice : Mme Laroulandie*